



# TROC ET PUCES

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'école Nicole et  
Félix Le Garrec – Plonéour-Lanvern

Le dimanche 5 avril 2026

9h00 – 18h00

Halles Raphalen – 14 Rue René Le Berre 29720 Plonéour-Lanvern

## Formulaire d'inscription

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone (obligatoire) : .....  
Courriel : .....

### Je suis un PARTICULIER

N° Pièce d'identité :  Carte d'identité  Passeport.  Permis.

N° .....

délivré(e) le : ..... Par la préfecture du .....

Déclaration sur l'honneur :

- De ne vendre que des objets personnels et usagés
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article L310-2 du Code de commerce)
- D'avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'évènement et de s'engager à le respecter.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

### Je suis un PROFESSIONNEL

Dénomination

Adresse du siège social

Qualité du représentant lors de la manifestation

Adresse (si différente du siège social)

Spécialité

N° registre du commerce (**OBLIGATOIRE**)

Délivré le ..... Par la préfecture de .....

N° Pièce d'identité

C.I  Passeport.  Permis. N° .....

délivré(e) le : .....

Par la préfecture du .....

### Je réserve :

Nombre de mètre(s) sans table : ..... X 5.00 € = ..... euros

Nombre de table(s) 2.20 m : ..... X 13.00 € = ..... euros

Nombre de banc(s) : ..... X 1.00 € = ..... euros

**Total à régler = ..... Euros**

Chèque à l'ordre de « APE Ecole publique »

Formulaire d'inscription à retourner avec le règlement :

→ APE « puces » Ecole Nicole et Félix Le Garrec

21 rue Croas ar Bleon 29720 Ploneour Lanvern

## Règlement intérieur de l'évènement

- L'inscription est ouverte à tous, particuliers et professionnels.
- La manifestation se déroule uniquement à l'intérieur (environ 3000 m2).
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de cette manifestation.
- Le nombre d'emplacements étant limité (environ 140 exposants), l'affectation des emplacements se fait dans l'ordre d'enregistrement des inscriptions.
- Les bulletins incomplets seront refusés.
- Un emplacement est affecté à une personne + un accompagnateur (toute autre personne devra s'acquitter du droit d'entrée visiteur soit 1,50 € - gratuit pour les moins de 12 ans). Deux tickets « 1 boisson non alcoolisée + 1 part de gâteau » par emplacement seront offerts.
- Les emplacements sont numérotés. Il ne sera toléré aucune modification concernant leurs attributions sans accord de l'organisateur.
- Si vous avez **des portants pour les vêtements/supports de vente**, ils seront à placer sur les **mètres sans table que vous aurez achetés et non dans les allées.**
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des biens
- Les chiens ne sont pas admis dans la salle.
- Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.
- A la fin de la manifestation, l'exposant emporte avec lui ses invendus et laisse l'emplacement propre.

Lundi 09 mars	Samedi 04 avril 2026	Dimanche 05 avril 2026
<p><b>Clôture des inscriptions</b></p> <p>Toute inscription sera définitive et <b>non remboursable après le lundi 09 mars 2026</b> (sauf annulation pour cas de force majeure de la part des organisateurs).</p>	<p><b>16h30-18h :</b></p> <p>Possibilité de venir déposer ses affaires ⇒ <b>Pas d'installation de stand</b></p>	<p><b>6h30-8h30 :</b> Arrivée des exposants / installation <b>9h00 – 18h00 :</b> Vente <b>18h00 – 19h30 :</b> Rangement</p> <p><b><u>PARKING</u></b> Les exposants devront se garer sur le parking prévu pour eux, rue Pierre-Marie Riou, en face de l'école ND de Bon Secours.</p> <p><b><u>RESTAURATION</u></b> Un point restauration (buvette – frites, crêpes...) est prévu sur place.</p>
<p><b>Les exposants s'engagent à rester le dimanche 05 avril jusqu'à 18h. Les emplacements devront être libérés au plus tard à 19h30.</b></p> <p><b><u>Attention</u> : Sur décision municipale, les véhicules ne sont plus autorisés à rentrer dans la Halle, pour des raisons de sécurité.</b> Chaque exposant devra donc prendre ses dispositions et prévoir le matériel nécessaire au transport de sa marchandises depuis les zones de stationnement prévues jusqu'à son emplacement (chariots, diables etc.)</p>		
<p><b>AUCUNE INSCRIPTION PAR TELEPHONE.</b></p> <p>Renseignements possibles au 06 88 16 89 32 – ape.ploneour.publique@gmail.com</p>		